

Glossaire des 'C'

1/2

Caduque :

Se dit des feuilles qui tombent naturellement en fin de saison de végétation, et qui se renouvellent l'année suivante. Par opposition à celles dites persistantes.

Cal :

Tissu de cicatrisation épais produit par le cambium sur une plaie.

Calcaire :

Qualifie un sol à haute teneur en carbonate de calcium ou de magnésium, sol alcalin.

Calcicole :

Plante qui se plaît en sol calcaire.

Calcifuge :

Plante qui ne supporte pas la présence de calcaire dans le sol

Calice :

Ensemble des sépales enveloppant l'extérieur de la fleur.

Cambium :

Couche de tissu méristématique située sous l'écorce des végétaux ligneux, et produisant des nouvelles cellules qui assurent la croissance en diamètre des plantes.

Campanulé :

Se dit d'une corolle ou d'un calice en forme de clochette.

Canne :

Tige articulée, fine et creuse, caractéristique des bambous.

Cannelé :

Marqué par une ou plusieurs rainures longitudinales, par exemple pour les cannes de certains bambous.

Canopée :

Etage sommital de la forêt tropicale humide, qui abrite la majorité des espèces y vivant.

Capillarité :

Phénomène physique permettant à la sève de monter à l'intérieur des fins vaisseaux de la plante.

Cépée :

Ou taille en cépée, consistant au rabattage annuel de certains arbustes presque au ras du sol, pour stimuler l'apparition de nouvelles pousses vigoureuses.

Cerneau :

Chair des noix vertes, ainsi que le nom de la noix avant sa complète maturité.

Cespiteux :

Se dit des bambous restant en touffe plus ou moins compacte. Cela est dû au fait que les rhizomes croissent horizontalement sur une très courte distance, puis se développent verticalement pour donner chacun un chaume. Les bambous de climat tropical sont surtout des bambous cespiteux, ils sont dans l'échelle de l'évolution plus primitifs que les bambous traçants.

Chaton :

Inflorescence souvent pendante, composée de bractées écailleuses et de minuscules fleurs unisexuées, généralement apétales, disposées en épi, comme chez les saules, noisetiers...

Chaume :

Ce terme s'applique aux tiges principales des plantes de la famille des Poacées, comme les bambous. Chez les bambous, ce chaume est aussi appelé canne.

Chlorophylle :

Pigment vert qui absorbe l'énergie lumineuse.

Chlorose :

Décoloration des feuilles provoquée par une déficience minérale, souvent du fer, ou un manque de lumière (étiolement), ou une maladie.

Clone :

Groupe de plantes génétiquement identiques, issues d'un seul individu par multiplication végétative. Les boutures sont des clones.

Collet :

Partie de la plante faisant la jonction entre les tiges et les racines. Il est fortement déconseillé que le collet soit plus bas que le niveau du sol.

Colonnaire :

Se dit d'une plante à port dressé, prenant la forme d'une colonne.

Glossaire des 'C'

2/2

Composé :

Formé de plusieurs parties mais encore identifiable comme une unité. Par exemple, une feuille divisée en deux folioles ou plus.

Cordiforme :

S'applique aux feuilles en forme de cœur.

Corolle :

Désigne l'ensemble des pétales d'une fleur.

Corymbe :

Inflorescence en ombelles dont les pédoncules sont de longueur inégale.

Couronne :

Partie supérieure et ramifiée d'un arbre ou d'un arbuste.

Couvre-sol :

Ou tapissant. Se dit des plantes basses plus larges que hautes qui s'étalent rapidement sur la surface du sol, limitant ainsi le développement des mauvaises herbes.

Crampon :

Racine aérienne et adventive, comme chez le lierre ou les CAMPsis.

Crénelé :

Se rapporte aux feuilles ou fleurs bordées de dents arrondies, ou carrées, peu profondes.

Croisement :

Ce terme désigne la fécondation entre espèces différentes ou cultivars différents, voire entre genres différents.

Cruciforme :

Se dit d'une fleur à quatre pétales disposés perpendiculairement, et formant une croix vue de dessus.

Cultivar :

Ce mot désigne une plante sélectionnée et multipliée en culture. C'est une contraction des termes anglais 'Cultivated Variety', et synonyme de variété. Dans les ouvrages de botanique et catalogues, l'abréviation utilisée est 'C.V.'.

Cyme :

Inflorescence définie, formée d'un axe principal couronné d'une fleur conique et de ramifications secondaires également terminées par une seule fleur.

